

EDITO AVRIL

Lors des deux premières étapes de notre parcours sur l'année jubilaire, nous avons évoqué les sources scripturaires de cette tradition, c'est-à-dire les passages de la Bible qui nous permettent de mieux comprendre la richesse symbolique et spirituelle de ce que nous vivons en cette année sainte 2025.

Le mois dernier, nous nous sommes particulièrement attardés sur Jésus qui, dans la synagogue de Nazareth, inaugure son ministère de prédication en annonçant une « année de grâce de la part du Seigneur ». Nous avons également remarqué qu'après avoir proclamé la lecture du prophète Isaïe, il avait ajouté : « *Cette Parole s'accomplit aujourd'hui* ». Nous en avons conclu que lorsque Jésus, le Verbe éternel fait chair, fait entendre sa voix, et puisque sa Parole est éternelle, vivante et efficace, elle s'accomplit aussi pour nous aujourd'hui.

Nous croyons que le Christ Sauveur, à travers son Eglise, continue d'annoncer le temps du salut et de la grâce aujourd'hui. Voilà pourquoi cette même Eglise a choisi de revivre l'antique tradition du peuple d'Israël illuminée par la présence du Christ qui accomplit les promesses et couronne définitivement la Révélation.

Depuis le Moyen-Âge, l'Eglise a donc fêté des jubilés. Même si les ingrédients jubilaires que nous connaissons aujourd'hui comme les pèlerinages, l'expérience du pardon largement proposée et le don de l'indulgence étaient déjà largement connus et encouragés par la piété populaire, c'est bien la date de l'an 1300 qui est officiellement retenue pour marquer l'indiction (c'est-à-dire l'annonce officielle) du 1^{er} Jubilé.

Traditionnellement, on distingue deux sortes de jubilés. Les premiers sont ceux qu'on appelle « ordinaires ». Ils ont été célébrés d'abord tous les 50 ans, puis tous les 25 ans. Ces jubilés « ordinaires » sont toujours en lien avec l'Incarnation, l'évènement central de toute l'histoire. Le dernier était le Grand Jubilé de l'an 2000.

Les jubilés « extraordinaires » sont, quant à eux, en lien soit avec un autre évènement, soit avec une occasion particulière. Le jubilé de 1983 fêtait l'anniversaire de la Rédemption (selon la Tradition, c'est en l'an 33 que Jésus est mort et ressuscité) ; le Jubilé de 2016 nous a été donné pour redécouvrir la profondeur de la miséricorde de Dieu.

Par la bulle d'indiction du jubilé que nous sommes en train de vivre et qui a comme titre « *Spes non confundit* », le pape François rappelle que l'année sainte 2025 « s'inscrit dans la continuité des évènements de grâce précédents » que « le temps est venu d'un nouveau jubilé au cours duquel la porte sainte sera à nouveau grande ouverte pour offrir l'expérience vivante de l'amour de Dieu qui suscite dans le cœur l'espérance certaine du salut dans le Christ ».

Oui, c'est aujourd'hui le moment favorable, c'est maintenant l'année du salut, c'est aujourd'hui que le Seigneur vient nous libérer, nous pardonner, nous donner sa miséricorde. Dans la joie de Pâques qui va illuminer tout ce mois d'avril, levons souvent les yeux vers lui, pour lui rendre grâce et grandir en espérance !